

**Procès-Verbal
du Conseil Municipal du 3 juin 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre, le 3 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain LOUCHE, Maire.

Etaient présents : M. Alain LOUCHE, Maire, M. Philippe RIVAT, M. Jean-Marie VIALLE, Mme Ingrid RABATÉ, M. Robert HILAIRE adjoints, MM. Jean-Claude CORNU, Francis DOUILLET, Jean-Luc HAESSIG les conseillers municipaux.

Absentes : Mme Adeline ANDONI, Mme Clothilde FREUCHET, Mme Brigitte DURAND SAINT-OMER

Absents ayant donné procuration à :

Excusées : Mme Elise BUNOT, Mme Séverine GARDES, Mme Cyrielle MARCOTTE-ESCHBACH, M. Gérard MERCIER

Secrétaire de séance : M. Philippe RIVAT

Quorum : 8

Le Conseil Municipal procède à l'approbation du PV du 13/05/2024 à l'unanimité.

I – PERSONNEL COMMUNAL

1° Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et aux agents contractuels

(A. LOUCHE) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer, à compter du 03 juin 2024 un emploi permanent de secrétaire de mairie, à temps complet, dans les grades de rédacteur et rédacteur principal 2nde classe relevant de la catégorie hiérarchique B, d'adjoint administratif principal 2^{em}e classe et d'adjoint administratif principal 1^{er}e classe relevant de la catégorie hiérarchique C,
- De modifier ainsi le tableau des effectifs,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Questions :

(J-L HAESSIG) demande pourquoi nous n'ouvrons pas ouvert de poste au grade de rédacteur principal 1^{er}e classe ?

(A. LOUCHE) répond qu'il n'y a pas besoin car il existe au tableau des effectifs.

(J-L HAESSIG) demande si nous pensons trouver quelqu'un facilement ?

(P. RIVAT) répond que le poste est attractif et qu'il est ouvert aux contractuels pour mettre le plus de chance de notre côté.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Levée de séance à 18h50

Le secrétaire de séance



Jean-Marie VIALLE

Le Maire,



Alain LOUCHE

Affichage et publication électronique le 04 OCT. 2024

Mairie de VEYRAS - 1101, Place de la République, 07000 VEYRAS

Tél. 04 75 64 29 04 - Fax 04 75 64 80 61

mairiedeveyras@wanadoo.fr

www.veyras.fr